



**Qui mieux qu'un créateur de  
droits pour vous défendre.**

L'Union des Cadres et Ingénieurs – FO

## **Communiqué de presse**

### **Retraites complémentaires: Les négociations bloquent à nouveau sur les cotisations**

La nouvelle séance de négociation sur les retraites complémentaires s'est soldée par un échec. La délégation patronale campe sur ses positions et refuse toute hausse du taux de cotisation ouvrant des droits aux ressortissants de l'Arrco et de l'Agirc. Une revendication pourtant reprise par FO, la CGT, la CGC et la CFTC.

Le nouveau projet d'accord du Medef maintient la sous-indexation des pensions pendant 5 ans dès 2013 et propose comme ressource la seule hausse du taux d'appel de 125% à 130%. FO-Cadres rappelle que la première mesure pèsera fortement sur le pouvoir d'achat des retraités; la seconde n'ouvre aucun droit et annonce une nouvelle baisse du rendement des régimes avec notamment un nouveau recul du taux de remplacement de la retraite des cadres.

Les voies et moyens pour un accord équilibré ne sont pas épuisés. Tout doit être fait pour inscrire les régimes de retraites complémentaires dans la durée. La balle est désormais dans le camp du Medef. La prochaine et dernière séance est fixée au 7 mars.

Paris, le 14/02/ 2013

Contact presse : Mouna Hassan - 01 47 42 39 69